

**Association des Professionnels en
Philanthropie Chapitre du Québec**

Rapport financier

30 juin 2026

Rapport de mission de compilation	1
Résultats et évolution de l'actif net	2
Bilan	3
Notes complémentaires	4

Rapport de mission de compilation

À la direction de
l'Association des Professionnels en Philanthropie Chapitre du Québec,

Nous avons compilé, à partir des informations fournies par la direction, le bilan de l'**Association des Professionnels en Philanthropie Chapitre du Québec** au 30 juin 2026, l'état des résultats et évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date ainsi que la note 2, qui décrit la méthode de comptabilité appliquée à la préparation des informations financières compilées et, s'il y a lieu, d'autres informations explicatives (les « informations financières »).

La responsabilité des informations financières ci-jointes, y compris de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations sous-jacentes ayant servi à leur compilation, et de la sélection de la méthode de comptabilité, incombe à la direction.

Nous avons réalisé la mission conformément à la Norme canadienne de services connexes (NCSC) 4200, *Missions de compilation*, qui exige que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes. Notre responsabilité consiste à assister la direction dans la préparation des informations financières.

Nous n'avons pas réalisé une mission d'audit ou d'examen et n'étions pas tenus de mettre en œuvre des procédures pour vérifier l'exactitude et l'exhaustivité des informations fournies par la direction. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit ni une conclusion de mission d'examen, ni ne fournissons une quelconque forme d'assurance à l'égard des informations financières.

Le lecteur doit garder à l'esprit que les informations financières risquent de ne pas convenir à ses besoins.

Au cours de la compilation des informations financières, nous avons préparé des écritures de régularisation.



Société de comptables professionnels agréés, S.E.N.C.R.L.

Montréal (Québec)
Le 27 août 2026

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A131058

Association des Professionnels en Philanthropie Chapitre du Québec

Résultats et évolution de l'actif net

Exercice clos le 30 juin 2026

2

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Produits		
Journée de la philanthropie	54 954 \$	80 138 \$
Conférences	28 605	18 065
ABC de la collecte de fonds	46 495	41 520
Adhésion des membres	33 962	26 549
Commandites	52 350	64 557
Divers	4 478	6 437
Affichage – Offre d'emploi	67 995	58 590
Commission pour la gestion d'assurance collective	48 957	45 881
Gain sur disposition de placements	73	30 282
Revenus de placements	<u>15 061</u>	<u>-</u>
	<u>352 930</u>	<u>372 019</u>
Charges		
Journée de la philanthropie	54 254	70 062
Conférences	7 337	2 771
ABC de la collecte de fonds	19 363	17 199
Représentation et déplacements	15 855	21 105
Administration et gestion du chapitre	137 590	130 703
Bourses	21 924	21 048
Réseautage	4 488	5 139
Projets spéciaux	30 649	750
Comité diversité	<u>2 750</u>	<u>2 750</u>
	<u>294 210</u>	<u>271 527</u>
Excédent des produits sur les charges	58 720	100 492
Actif net au début	<u>452 800</u>	<u>352 308</u>
Actif net à la fin	<u><u>511 520</u></u> \$	<u><u>452 800</u></u> \$

Association des Professionnels en Philanthropie Chapitre du Québec

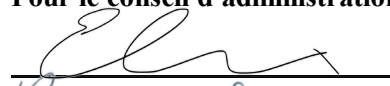
Bilan

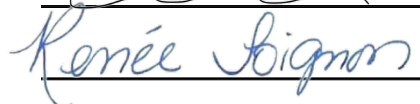
30 juin 2026

3

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Actif à court terme		
Encaisse	172 761 \$	149 539 \$
Encaisse portant intérêt	49 055	48 349
Fonds pour la gestion d'assurance collective	95 828	45 881
Comptes clients	3 357	2 874
Frais payés d'avance	<u>18 136</u>	<u>3 115</u>
	339 137	249 758
Fonds communs de placement	<u>222 198</u>	<u>207 698</u>
Total de l'actif	<u><u>561 335</u></u> \$	<u><u>457 456</u></u> \$
Passif à court terme		
Fournisseurs et charges à payer	26 365 \$	4 001 \$
Revenus perçus d'avance	<u>23 450</u>	<u>655</u>
	49 815	4 656
Actif net		
Non affecté	<u>511 520</u>	<u>452 800</u>
Total du passif et de l'actif net	<u><u>561 335</u></u> \$	<u><u>457 456</u></u> \$

Pour le conseil d'administration,


_____, administrateur


_____, administrateur

Association des Professionnels en Philanthropie Chapitre du Québec

Notes complémentaires

30 juin 2026

4

1. Constitution et nature des activités

L'Association, constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme sans but lucratif.

L'Association a pour objectif de :

- Vision :

Favoriser la générosité et le changement social positif dans le monde grâce à des pratiques exemplaires en matière de collecte de fonds.

- Mission :

Permettre aux professionnels et organismes oeuvrant dans le secteur sans but lucratif de mener des activités de collecte de fonds conformes à l'éthique grâce à la formation professionnelle, au réseautage, à la recherche et à la défense des intérêts.

2. Méthode de comptabilité

La méthode de comptabilité appliquée dans l'établissement du bilan de l'Association au 30 juin 2026 et de l'état des résultats et évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date se fonde sur le coût historique, compte tenu des opérations de trésorerie en plus des éléments suivants :

- produits relatifs à la journée de la philanthropie et aux conférences constatés au moment de la tenue de l'événement;
- produits de commandites constatés au moment de la tenue des événements auxquels ils sont associés;
- comptes clients;
- fournisseurs et charges à payer.